

Mémoire présenté au BAPE

Par

Sylvain Martel, président

et

*Yves Girard, agronome
Directeur général*



NUTRINOR UNION **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Un peu d'histoire

NUTRINOR → Fusion de deux coopératives
du Saguenay-Lac-St-Jean

- Produits laitiers
 - Produits pétroliers
- Propane
 - Camions et garages
- Approvisionnement à la ferme
 - Quincaillerie
- Pâtisserie et charcuterie



NUTRINOR UNION **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Nutrinator aujourd'hui

Chiffre d'affaires → 264 millions de dollars
427 employés
1384 membres

Planification stratégique → Agroalimentaire

NUTRINOR figure parmi les plus importantes entreprises
dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

La VISION

- Succès des membres
 - Saine performance
 - Rentabilité soutenue
 - Levier économique

La MISSION

- Regroupement de producteurs agricoles
 - Développer des projets concrets d'intercoopération
 - Fine pointe de la technologie
 - Recherche l'excellence
 - Implication dans sa communauté

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Pourquoi la production porcine ?

Accélération de la diminution du nombre de fermes

Solution pour diversifier les productions animales et végétales

Établissement de la relève

En 1999, Nutrinor s'implique dans un projet de développement porcin durable et bénéfique pour l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-St-Jean

Investissement de 4,6 millions de dollars en 2001

Lors de la construction, des frais ont été engagés pour la deuxième phase qui était prévue pour la fin de 2002 mais qui a été suspendue en raison du moratoire.

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

La phase 1 est constituée de :

	Nombre de places	Emplacement(s)	Informations supplémentaires
1 maternité	1196	Hébertville	
4 pouponnières	1000 ch.	Hébertville-Station	
4 sites d'engraissement	2000 ch.	St-Bruno, Alma (secteur Delisle), Normandin, St-Edmond	Producteurs indépendants

La phase 1 a une capacité de production de 25 000 porcs annuellement

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

Au chapitre des emplois

Maternité et pouponnières
Création de 8 postes

Augmentation production meunerie
Consolidation de 2 postes

Transport des animaux
Création de 2 postes

Chez les finisseurs
Travail avec les animaux
Création de 2 postes

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

Constats de la phase 1

- Depuis l'implantation, **aucune plainte** concernant les odeurs, les bâtiments, les fosses et l'épandage de lisiers reliés aux installations
- Au printemps 2002, **95 % des épandages** furent **complétés sans que personne ne s'en aperçoive**

On peut conclure que les pratiques d'épandage de NUTRINOR, ses installations et son exploitation sont satisfaisantes et n'occasionnent pas d'inconvénients aux habitants des municipalités.

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

La projet de la phase 2 sera constitué de :

	Nombre de places	Emplacement(s)	Informations supplémentaires
1 maternité	1196	Hébertville	Moratoire
3 pouponnières	1000 ch.	Hébertville-Station	Certificat émis pas le MEQ en mars 2002
4 sites d'engraissement	2000 ch.	Normandin (2) St-Honoré (1) À définir (1)	Certificats d'autorisation pour Normandin et St-Honoré Producteurs indépendants
1 site pour la production de sujets de remplacement		À définir	Moratoire Producteur indépendant
1 site d'engraissement pour sujets de remplacement (femelle F1)		À définir	Moratoire Producteur indépendant

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Effets Économiques du moratoire

La non réalisation de la phase 2 du projet de NUTRINOR amènera des pertes de profits de l'ordre de 530 000 \$ annuellement réparties comme suit :

Impact Nutrinor	325 000 \$
Impact membres	205 000 \$

12 emplois directs en attente

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Particularités de la région

- ☀ **G**randes quantités de terres cultivables de grande qualité
- ☀ **L**'agriculture occupe une place importante
- ☀ **A**vec la hausse du prix des quotas de lait et la valeur des terres ces dernières années
→ Il est difficile de s'établir en agriculture et d'acquérir des exploitations agricoles

NUTRINOR UNIVERSITÉ **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Particularités de la région
Conséquences

**Remet en question l'équilibre de
la production animale et végétale**

**Diminution du
nombre de ferme**



**Diminution du
nombre d'unité
animale**

NUTRINOR UNIVERSITÉ **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Le nombre d'unité animale par hectare en culture est inférieur à la moyenne provinciale, selon les données du MAPAQ de 1999.

Ensemble du Québec	Notre région
1,0	0,4

L'incidence de la réalisation de la phase 1 de NUTRINOR (25 000 porcs) augmente ce ratio de 0,02 seulement.

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

La distinction coopérative

Consultation entre administrateurs des trois coopératives de la région



Développer cette production en tenant compte des facteurs suivants :

1. Établir de nouvelles familles en production
2. Éviter l'intégration pure (rétention des capitaux)
3. Établir de nouveaux modèles de production garantissant la pérennité

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

1. Établir de nouvelles familles en production

Nouveaux producteurs en production porcine

Motive les producteurs finisseurs

Respect des bonnes pratiques

Garantit la rentabilité et la pérennité de la production.

Niveau d'expertise permettra → Soutenir le développement d'autres modèles de production

2. Éviter l'intégration pure

Secteur privé

- Oblige la possession des actifs et des capitaux
- Amène les entreprises à oublier ou à laisser de côté l'ensemble des autres facteurs sociaux
- L'argent est la motivation principale

Secteur coopératif

- Basé sur la rétention des capitaux
- L'argent généré est réinvesti dans le milieu

C'est ça la différence coopérative

3. Établir de nouveaux modèles de production garantissant la pérennité

Nous sommes prêts à revoir le modèle actuel de production



Viable économiquement

Le développement durable intègre la notion économique dans ses principes d'application

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

Développer des projets structurants pour la région

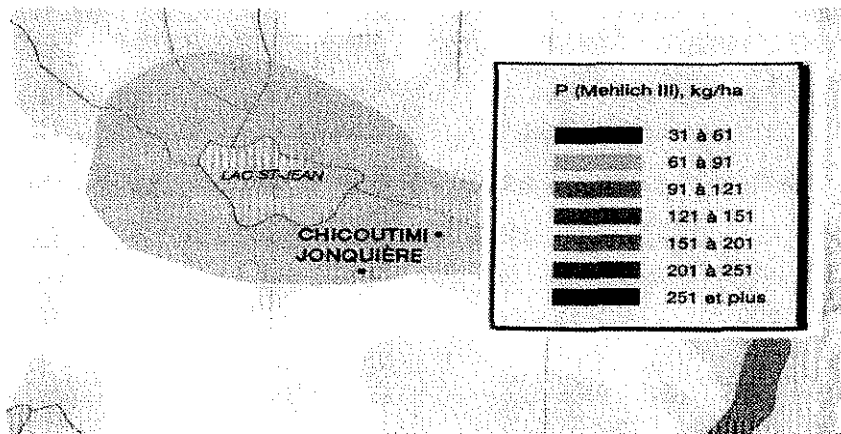
Concerne l'ensemble de la région

Capacité des sols à accepter la valeur fertilisante du lisier de porc → devra être reconnue et prise en considération

Satisfaire la demande des producteurs dont les terres sont en déficit de phosphore

NUTRINOR Partenaire pour une agriculture d'avenir

Développer des projets structurants pour la région



Les cartes de fertilité des sols de la région, établies par la Coopérative fédérée de Québec démontrent très bien la particularité de la région du Saguenay-Lac-St-Jean

NUTRINOR UNIVERSITÉ **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Développer des projets structurants pour la région

4 000 tonnes d'orge annuellement

Diminue l'exportation

Augmente la valeur des grains achetés aux producteurs

Introduction de nouvelles cultures diminuant l'importation de suppléments protéiques

Contribue à l'établissement d'un projet de deuxième transformation

NUTRINOR UNIVERSITÉ **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Développer des modèles en conciliant la rentabilité économique

Économiquement rentable

Ne dégradant pas l'environnement

Socialement acceptable par la communauté

Doit intégrer à la fois :

Responsabilités

Performances

Décisions économiques

sociales

environnementales

DÉFI → trouver un équilibre entre les objectifs de rentabilité des entreprises et le maintien d'un modèle d'agriculture respectueux de l'environnement et des citoyens.

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Respecter l'environnement et le voisinage


Il est essentiel que les projets de développement Porcin soient préalablement soumis à une analyse selon des critères de développement durable lors de toutes les étapes :

- La sélection des sites d'implantation
- La conception des bâtiments
- Le choix des équipements
- L'exploitation

Ceci afin de tenir compte d'autres paramètres que ceux économiques dans le processus de prise de décision.

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**


Respecter l'environnement et le voisinage

 La sélection des sites d'implantation

- ❖ Respecter les vents dominants
- ❖ Positionner les bâtiments pour atténuer l'impact visuel
- ❖ Respecter les distances séparatrices

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Respecter l'environnement et le voisinage

 Conception des bâtiments

Technologies et équipements économiques qui visent à réduire les impacts de la production porcine sur l'environnement

- Ventilation
- Trémies ou bols économiseur d'eau
- Plantation d'arbres ou de brise-vent
- Toiture ou recouvrement des fosses

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Respecter l'environnement et le voisinage

 Exploitation du site

Utiliser des pratiques agricoles qui respectent la capacité de support des sols et des cours d'eau.

Exemple : futur projet de maternité porcine construit selon les principes et exigences du développement durable, c'est-à-dire une vitrine de production porcine durable

Équipe multidisciplinaire

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

Respecter l'environnement et le voisinage

 Exploitation du site

Solutions qui concilieront les contraintes de la production et les préoccupations des citoyens

Permettra de valider, d'optimiser et d'effectuer un suivi concret des impacts et des coûts de la mise en place

Permettra également d'informer et d'éduquer les citoyens sur les façons de produire du porc de manière durable et de rétablir le climat de confiance entre le monde agricole et urbain

 **Partenaire pour une agriculture d'avenir**

CONCLUSION

Développement économiquement viable et socialement acceptable

- Besoins des terres en phosphore
- Effets structurants importants
- Diversification des productions animales et végétales
- Établissement de la relève agricole

Développement environnemental

- Respect des engagements et mise en place de bonnes pratiques agricoles

NUTRINOR s'oriente pour développer tous ses secteurs d'activité dans un contexte de développement durable

Nous recommandons à la Commission de mettre fin au moratoire au Saguenay-Lac-St-Jean et de miser sur la différence coopérative pour le développement durable de la production porcine